

BPIFRANCE ET LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Ajaccio, le 3 juillet 2014 - Bpifrance et la Collectivité Territoriale de Corse ont signé un protocole d'accord visant à renforcer leur action conjointe au service de la compétitivité économique en Corse. Partenaires de longue date sur de nombreux projets consacrés au développement économique, la Collectivité Territoriale de Corse et Bpifrance ont décidé d'intensifier leur collaboration avec pour principaux objectifs de renforcer la cohérence des outils et proposer un continuum dans l'accompagnement et le financement des TPE, PME et ETI de Corse.

Unis dans leur volonté de créer les conditions de la croissance de demain, ces deux acteurs s'engagent à optimiser les performances du tissu économique régional et à apporter un service de proximité en stimulant tout au long de leur cycle de vie la création, le développement, la transmission, l'innovation et l'internationalisation des entreprises, TPE, PME et ETI.

Ce protocole d'accord a pour ambition de répondre à quatre grands objectifs que partagent Bpifrance et la Collectivité Territoriale de Corse :

- **Mettre en cohérence leurs outils de financement et d'accompagnement des entreprises** afin de permettre une forte complémentarité et une articulation avérée et ainsi garantir la simplification, la transparence et la lisibilité de l'offre ;
- **Soutenir la dynamique entrepreneuriale à tous les stades de la vie des entreprises (création, développement, innovation, reprise-transmission)** notamment en poursuivant et amplifiant l'action du Fonds Régional de Garantie et du Fonds Corse-Innovation mis en place par la Collectivité Territoriale de Corse ;
- **Soutenir la consolidation des entreprises** et le renforcement de leur structure financière, mais aussi encourager les processus d'innovation et d'internationalisation, notamment grâce aux Prêts participatifs Corse Développement dont le taux d'intérêt est pris en charge par la Collectivité Territoriale de Corse ;
- **Soutenir la structuration des filières**, pour améliorer la compétitivité des entreprises et favoriser leur croissance.

Au-delà des outils mis en place en commun, le partenariat entre la Collectivité Territoriale de Corse et Bpifrance se matérialise à travers le Comité Régional d'Orientation de Bpifrance Corse (CRO). Présidé par Paul Giacobbi, Président du Conseil exécutif de Corse, le CRO est chargé de formuler un avis sur l'exercice par Bpifrance de ses missions au niveau régional et sur la cohérence de ses orientations avec la stratégie régionale de développement économique.



A propos de Bpifrance :

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Issu du rapprochement d'OSEO, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions, **Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales. Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions
- participer au renouveau industriel de la France
- faire émerger les champions de demain.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement. www.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Vanessa Godet

Tél. : 01 41 79 84 33

vanessa.godet@bpifrance.fr

Collectivité Territoriale de Corse

Marc-Ange Ingrand - Tél. : 01 41 79 95 2695.51.69.40 -

Mail : marc-ange.ingrand@ct-corse.fr